

tain point qu'il y a de l'écurie chez l'homme, mêlé à une petite quantité de singe. En fait d'hypothèses scientifiques, on ne saurait trop en faire, parce qu'il y aura toujours autant d'hommes qui besoin est pour les croire. Ajoutons que deux noisettes avaient été poussées entre les dents de ce monsieur sans doute pour lui servir de nourriture pendant son voyage dans l'autre monde.

Ça n'est pas beaucoup la peine d'être chef pour manger des noisettes. Au moins les chefs Carribbéens, eux, qui vivaient dans notre hémisphère, Dieu merci, mangeaient leurs semblables, ce qui valait mieux comme alimentation, outre que c'était une bonne œuvre et de digestion très facile, si l'on en juge par le nombre des avalés dans tous les camps. Nous, gens civilisés, nous avons changé cela et nous mangeons des noisettes comme aux premiers âges de la barbarie. Parlez donc maintenant des progrès de notre époque et dites que l'humanité avance. Oui, elle avance, soit, mais dans le vide; plus nous allons vite, plus nous trouvons d'espace devant nous.

Pourtant il y a un bout à l'homme.

#### CHRONIQUE.

Salut à vous tous, lecteurs de *L'Opinion Publique*, permettez-moi de vous donner une bonne poignée de main, il y a si longtemps que nous nous sommes vus ! A vrai dire cette séparation n'a coûté de larmes à personne, nous ne paraissions pas trop nous ennuyer et de part et d'autre on est si raisonnable que nos santés respectives n'en sauraient souffrir.

Si par hasard, depuis que nous nous sommes quittés si bien portants, quelques-uns avaient été assaillis par la goutte, le rhumatisme, ou quelque autre affliction, tant physique que morale, je ne le crois pas assez superstitieux, pour trouver dans mon silence l'explication de leurs misères.

Pourquoi cette longue retraite, vous ne me le demandez pas, j'en suis fort aise, car je ne saurais que répondre, ayant à apporter mille raisons d'une valeur si douteuse qu'elles ne manqueraient pas de s'évanouir au seul aspect d'un point d'interrogation. Une seule entre toutes, peut-être, pourrait avoir quelque poids dans la balance, et celle-là je ne l'avouerai pas sans une certaine répugnance. Pour plus amples informations, je renvoie les curieux au bureau du journal.

Quel temps, quels chemins, dans quel siècle vivons-nous ! Pitoyables exclamations que chaque jour arrache à notre misère. L'on se serait cru à moins transportés sous le ciel de la brumeuse Albion dont nous étions réduits à envier les rares rayons de soleil. Et qui redira les angoisses du piéton au moment de plonger sa chaussure nouvellement vernie dans la boue du siècle, son regard empreint d'une inexplicable douleur semblait crier miséricorde ! Seigneur, épargnez les bottes de votre serviteur, s'écriait-il en gémissant.

Mais le temps des miracles est passé, le ciel restait sourd à ses gémissements. Autrefois les flots se séparaient à la prière de Moïse et le peuple Israélite traversait la Mer Rouge à pied sec, maintenant, on crie vainement pour traverser la campagne à pied sec. Nous ne demandons pourtant que la centième partie du prodige; mais réduit à de si petites proportions, il perdrait trop de son prestige, il nous faut attendre avec patience le terme habituel de chaque saison pour que les changements désirés s'opèrent sans secousse apparente et sans apporter aucun trouble à l'ordre de la nature. L'automne achève résolument son œuvre, elle se pare même et se fait quelque peu coquette avant de céder le pas à l'hiver, le ciel s'éclaircit, le sol légèrement poudré de neige rend des sons métalliques; mais que c'est dur ! que les temps sont durs ! que les chemins sont durs !

Si désagréables qu'ils soient les uns et les autres, n'en disons pas trop de mal; cependant, ce sont des choses fort commodes pour arriver à l'éternité; puis le temps à lui seul, bon ou mauvais, n'est-il pas toujours le meilleur remède à nos maux. Aussi j'en conseille une forte dose à ceux qui souffrent, il n'est point de douleur qui ne tienne à l'efficacité d'une telle potion sagement administrée.

Le temps en ôte autant qu'il en donne, disait Mme de Sévigné, c'est un vrai bouillon. Elle avait raison, la spirituelle femme, et quant à ce qu'il donne, on ne peut que gagner à l'échange, la nouveauté a toujours son attrait; c'est joliment amusant d'échanger des vieux soucis pour des neufs; car nous avons tous quelques soucis plus ou moins grands sans doute, ils sont proportionnés à notre taille; à fourmi en a de moindres que la cigale, le front mâle et puissant de l'homme doit en receler de plus profonds que celui de la jeune fille sous ses légers bandeaux de boucles brunes et blondes. Et cependant la cigale chante, la fourmi s'agite, l'homme poursuit ses projets audacieux, la jeune fille ses chimères. Tous ces mouvements divers n'empêchent ni la terre de tourner, ni le temps de passer; et la terre tourne, le temps passe et passe toujours, emportant avec lui chêne et roseau, soucis, cigale et fourmi.

Conclusion finale: il ne faut pas dire de mal de monsieur le Temps. 1<sup>o</sup>. Parce qu'il pourrait nous emporter. 2<sup>o</sup>. Parce que c'est le médecin qui guérit de tous maux. NINA.

#### LE NOMBRE QU'IL Y A EU DE MORTS EN 1872.

(Dix-septième siècle.)

Il est né 14 siècles 14 décades 14 ans après Jésus-Christ;  
Il naquit le 14 décembre 1553;  
Il mourut le 14 mai 1610;  
Son nom se forme de 14 lettres: Henri de Bourbon;  
Il a vécu 14 fois 14 ans 14 semaines et 4 fois 14 jours;  
Il a été le 14<sup>e</sup> roi de France et de Navarre;  
14 jours après le 14 décembre il fut blessé par Jean Chatel en 1594. Entre ce temps et celui de sa mort, il y a 14 ans 14 mois et 14 fois 5 jours;  
Il fut sacré à Chartres en 1594;  
Il gagna la bataille d'Ivry en 1594;  
Il rentra à Paris en 1594.  
Le dauphin, son fils, naquit 14 jours après le 14 septembre, et fut baptisé le 14 septembre;  
Le roi fut en lustré le 14 mai, 14 siècles 14 décades après l'Incarnation.

L'an 1553, Henri II étant averti qu'un grand roi devant être massacré dans la rue de la Ferronnerie, et craignant pour sa personne, il fit une ordonnance qui se trouve au code Henri, en date du 14 mai, par laquelle il est ordonné que toutes les boutiques et maisonnettes qui sont dans la rue de la Ferronnerie, contre le cimetière des Innocents, seraient démolies pour élargir la rue, parce qu'allant souvent du Louvre aux Tournelles, on y était souvent contraint de s'arrêter à cause de l'embarras de plusieurs charrettes. Ce fut dans cette rue que Henri IV fut massacré, le 14 mai 1610, laquelle année se divise justement par 14, car 115 fois 14 font justement 1610.

Henri IV fut tué deux fois 14 heures après que la reine entra

en pompe royale dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronné, R. Vaillac fut exécuté 14 jours après son crime.

P. VILLIERS.

Nous ajoutons: On sait que Henri IV ne voulait pas célébrer cette cérémonie du couronnement de la reine, parce qu'on lui avait prédit qu'il serait assassiné à la première cérémonie à laquelle il assisterait. — (*L'Éditeur.*)

#### FAITS DIVERS.

UN TERRIBLE BRIGAND.—La cour d'assises de la Seine vient de condamner à mort un bien aimable compagnon, nommé Auguste Joly. Ce criminel est âgé de vingt-cinq ans à peine. Mais son existence de malfaiteur a été bien remplie. Il y a quelques années (il n'était pas encore majeur), il faisait partie d'une bande de voleurs qui pratiquaient l'effraction avec un certain succès et qui accomplirent pas mal d'exploits dans le quartier Ménilmontant. L'effraction, c'est déjà bien; mais cela ne suffisait pas à Joly. Il se fit voleur de grand chemin. Il allait le soir attendre les gens sur les routes de la banlieue et les dévalisait de son mieux, résolu à les étrangler pour le cas où le jeu n'eût pas été de leur goût. C'est ainsi qu'il dépouilla un jour, après l'avoir un peu assommé, un brave et modeste artiste du Théâtre-Français, nommé Tronchet, le quel possède une petite maison située aux Prés-Saint-Gervais. Bref, Joly fut pris, condamné aux travaux forcés à perpétuité; mais peut-être a-t-il trouvé que c'était là finir bien obscurément un homme de sa sorte. Il a trouvé un moyen de "clôturer" avec plus d'éclat. La veille de son départ pour le bagne (où sans doute il ne voulait pas aller), il se révolta contre son gardien, l'accabla d'injures et finit la conversation en assénant sur la tête du malheureux geôlier un vrai coup d'assommoir, à l'aide d'un énorme morceau de bois dont il était parvenu à s'emparer. Si le geôlier n'est pas mort, c'est un miracle. Mais l'intention y était, et Joly, espérons-le, ne tuera plus personne.

La tenue de ce misérable a été scandaleusement indécente. Un mélange de férocity et de blague. Robert-Macaire a fait bien du tort. On retrouve son esprit et ses forfanteries chez les habitués des prisons. Le bandit facétieux est horrible. Joly s'est montré vantard et ricaner. Il a mis un crêpe à son chapeau, symbole de son propre deuil. Il a écouté sans sourciller sa sentence de mort. Il a signé son pourvoi en cassation en disant: "Mais, après tout, qu'est-ce qu'il veut le gardien? puisqu'il n'est pas mort!" Quand on lui a mis la camisole de force, Joly s'est écrié avec un certain orgueil: "On ne me l'ôtera pas. On sait combien je suis à craindre." Cela ne donne-t-il pas le frisson? Cela ne fait-il pas songer à Lacenaire? Et dans les bagnes, il se trouvera, n'en doutez pas, des malheureux qui admireront Joly comme un héros.

UNE FUTURE BELLE-MÈRE.—Anne Coutelas (quel nom prédestiné!), femme Trellu, n'aurait pas été une belle-mère agréable, et la preuve, c'est qu'elle a tué son gendre avant la cérémonie. Anne Coutelas, femme Trellu, avait déjà été mariée à un nommé Allais, de qui elle avait eu une fille, Lucie Allais. Celle-ci allait bientôt épouser le jeune Collin et le mariage était même si avancé que Collin vint habiter le logement de sa future belle-mère, co-habitation qui devait lui être fatale. Collin était jaloux, la belle-mère était irascible. On se disputait, on se chamaillait, on se réconciliait pour recommencer le lendemain. On boudait, comme dit un personnage de *Geneviève de Brabant*; mais un jour Collin se montra plus jaloux que de coutume. Il venait de faire des courses avec sa femme, dans le but de hâter leur mariage. Par malheur, Collin fit à la jeune fille une scène injurieuse et ridicule qui blessa, qui exaspéra la pauvre enfant. Si bien qu'ils se brouillèrent en route, et que Collin revint à la maison pour reprendre ses effets. Il se trouva en face de sa future belle-mère. Celle-ci, excitée par le récit de sa fille, peut-être même un peu, parait-il, par quelques libations, eut une querelle violente avec Collin à propos d'une robe que celui-ci réclamait et que la mère ne voulait pas rendre. La querelle dégénéra en voies de fait. Collin ayant reçu trois soufflets de cette terrible commère, riposta par un coup de poing. C'est alors qu'il reçut un coup de couteau dans la gorge. Il tomba foudroyé, il était mort. La femme Trellu essaya alors de s'asphyxier en compagnie de sa fille, qu'elle grisa d'eau-de-vie pour endormir sa répugnance. Elle procéda même à l'accomplissement de ce funèbre projet avec une certaine solennité lugubre. Elle prépara le lit, elle vêtit de blanc la jeune fille vouée à la mort en lui disant: *Te voilà mariée et enseveli.* Puis elle alluma le réchaud.

Fort heureusement on eut l'éveil, on accourut, on sauva les deux victimes. Aujourd'hui, la femme Trellu a été condamnée à dix ans de réclusion. La pauvre Lucie, à l'audience sanglote et jette les hauts cris. La voilà seule. Elle a quinze ans. Que deviendra-t-elle?

UN CURÉ ET UN VOYOU.—Au milieu des scènes honteuses qui ont signalé à Nantes le départ des pèlerins de Lourdes, un gentilhomme que nous pourrions nommer a été témoin du fait suivant:

Le curé d'une commune des environs se rendait à la gare, à la tête d'un groupe de ses paroissiens.

"—Hohé! cria un voyou, ce grand coq noir escorté de ses poules."  
L'abbé, homme de poigne et d'esprit, s'approcha du groupe où se trouvait le voyou, et, le chapeau à la main:

"—Citoyens, leur dit-il, si vous voulez vous joindre à nous, mon petit cortège déjà composé des quatorze poules que voilà et du coq noir que voici, se trouverait peut-être augmenté de quelques diadons."

Les braves remplacèrent les cris et le bon curé gagna la gare, en refusant la voiture que lui offrait la personne de qui nous tenons ce récit.—*Figaro.*

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans, rapporte que la police de cette ville est sur la voie d'un crime horrible qui rappelle dans ses détails l'affaire Troman.

Il paraît que deux Italiens, nommés Silvio d'Antonio et Camillo Cabella, ont assassiné au mois de juin dernier, un jeune homme du nom d'Antonio Curafio, né de parents français et âgé de vingt-quatre ans qu'ils disaient être leur neveu, et dont ils avaient assuré la vie pour \$5,000 à la compagnie du Globe à la Nouvelle-Orléans et pour \$5,000 encore à la compagnie St. Louis.

Le corps de la malheureuse victime, enterré par ses prétendus parents, a été exhumé il y a quelques jours, à la demande de l'agent de la compagnie d'assurance du Globe, M. J. C. Shiple.

Antonio et Cabella ont été arrêtés dimanche.

#### REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la crise, un moment apaisée par l'acceptation de la motion Dufaure, recommençait, quelques heures après, et une majorité blâmait le gouvernement et M. Lefranc, ministre de l'intérieur, d'avoir violé les lois du pays en recevant des adresses des conseils municipaux de Paris en faveur du président. M. Lefranc défendait énergiquement sa conduite et mettait sa démission entre les mains de M. Thiers. Les autres ministres en faisaient autant, et M. Thiers lui-même annonçait qu'il ne pouvait rester plus longtemps à la tête de la république.

L'excitation était grande en France, et on disait que la retraite de M. Thiers serait le signal de la guerre civile.

Thiers finit par céder aux sollicitations de ses amis et consentit à rester au pouvoir, si tous les ministres en faisaient autant. Les ministres ayant consenti, on s'occupa alors de la nomination du comité des 30 dans lequel l'assemblée nomma 19 députés de la Droite et 11 de la Gauche. On comprend que la Gauche ne fut pas contente du résultat, et le gouvernement non plus. On croyait même que Thiers allait de nouveau offrir sa démission.

Les républicains se mirent alors à agiter la question de la dissolution de l'assemblée et ils font signer en ce moment de nombreuses pétitions en faveur de cette résolution. On s'attend, avec raison sans doute, que le comité des 30 fera un rapport peu favorable à la Gauche et proposera des mesures conservatrices.

"On croit qu'il soumettra un projet de loi que tout ministre qui sera censuré devra résigner et excluant le président des débats de l'assemblée, mais lui accordant, à titre de compensation, des pouvoirs limités de veto.

"Il est probable que toute proposition pour la dissolution de l'assemblée sera rejetée.

"Thiers a décidé qu'il n'y aurait pas de changement dans le ministère avant que le rapport du comité ne soit soumis et que si le rapport ne lui est pas favorable, il le combattra dans l'Assemblée.

"Le président a donné une réception officielle, et il a déclaré à ses amis qu'il était déterminé d'adhérer à la politique annoncée dans son message."

Comme on le voit, si les suggestions du comité ne conviennent pas à M. Thiers, et si ces suggestions sont acceptées par la majorité de l'Assemblée, on peut s'attendre à de graves événements.

La Gauche alors demandera la dissolution et la fera peut-être d'une manière violente, si la majorité est contre elle.

Il est évident que l'Assemblée nationale tire à sa fin, car les deux partis sont trop forts, pour que l'un se soumette à l'autre. C'est la lutte qui commence dans l'Assemblée entre les républicains et les monarchistes, en attendant que le peuple et l'armée y ajoutent l'élément bonapartiste. Lorsque notre journal paraîtra, il est probable qu'on connaîtra les délibérations du comité.

Il faut avouer que les événements se comportent de manière à amener la réalisation des prophéties, sinon dans tous leurs détails, au moins dans leur ensemble. Il nous paraît évident que la grande lutte entre républicains, légitimistes et bonapartistes est à la veille d'éclater, et que la monarchie ou la république ne pourra être établie définitivement sans un terrible conflit. Gambetta n'est pas un homme à se soumettre; il bouleversera la France jusqu'à ses fondements, plutôt que de laisser les bonapartistes et les monarchistes triompher; et on peut en dire autant des conservateurs monarchistes, plutôt que de souffrir la république de Gambetta, ils verseront la dernière goutte de leur sang; en sorte qu'on peut, sans être prophète, s'attendre à une guerre civile telle que la France, peut-être, n'en aura jamais vue.

Quant au dénouement nous sommes toujours de la même opinion, si une république conservatrice dirigée par un homme comme M. Thiers ne peut durer, il est impossible que la république radicale de Gambetta ne soit pas noyée dans des flots de sang, après une lutte où on verra tout ce que peut faire cet homme extraordinaire, par l'intelligence et surtout l'énergie.

L. O. DAVID.

#### NOS GRAVURES.

RAVENSCRAG.

Ravenscrag est le palais ou le château de Sir Hugh Allan. Il est situé sur le penchant de la montagne et domine toute la ville à une grande hauteur. Il est bâti en magnifique pierre de taille, dans un style noble et élégant, au milieu d'une nature aussi riche que grandiose. L'intérieur répond à l'extérieur. Sir Hugh Allan n'a rien épargné pour que sa demeure fut digne des hôtes distingués, princes et gouverneurs, qu'il reçoit souvent. L'une de nos gravures représente la salle où fut donné le bal en l'honneur de Lord Dufferin. L'aspect de cette salle immense, un soir de bal, est quelque chose de féérique. Quatre cents personnes avaient été invitées à ce bal; il y en avait trois cents; la société canadienne y était bien représentée.

LE SÉMINAIRE DE MONTRÉAL ET L'ANCIEN COUVERT DES SEIGNEURS GRISBES.

Nous n'avons pu nous procurer pour ce numéro des renseignements sur ces vieux édifices.

Nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro les souvenirs historiques qui se rattachaient à ces deux monuments qui virent les commencements de cette colonie.

GOLDEN GRAINS.—Grande valse de salon, pour piano, dédiée à Mme John Lovell, par M. Wm. Bohrer. Publiée par M. C. C. de Zouche, de Montréal.